

Chers assurés, chers partenaires,

Le Conseil fédéral a assoupli progressivement les mesures qu'il a prises pour protéger la population du nouveau coronavirus. Toutefois, il demande à tout un chacun de respecter chaque jour les règles d'hygiène et de distance, car le coronavirus ne doit pas recommencer à se propager.

Dès lors, nous vous demandons, lorsque cela est possible, d'utiliser notre guichet en ligne où vous trouverez les formulaires pour:

- Les assurés
- Les entreprises
- Les médecins
- Les prestataires

et d'éviter de vous présenter à notre Office, vu le nombre limité de clients qui peuvent être accueillis simultanément dans le hall d'entrée, en respect des règles d'hygiène et de distance toujours en vigueur.

Veillez nous transmettre vos documents par courrier postal ou sur notre adresse mail contactaivs@aivs.ch (annexes au format PDF).

Nous sommes joignables par téléphone et nos collaborateurs vous contacteront si nécessaire téléphoniquement, pour procéder à l'examen de votre demande.

Nous pouvons vous recevoir sur rendez-vous fixé préalablement par téléphone, en cas de nécessité et pour autant que votre état de santé le permette, relativement aux recommandations de l'OFSP. Nous vous invitons à vous adresser par téléphone ou mail à votre personne de contact ou par l'intermédiaire de notre site internet.

Nous mettons tout en œuvre pour remplir notre mission et rendre les décisions en lien avec vos demandes de prestations.

Merci pour votre compréhension.